

Les projets de formation de l'AFPEP – SNPP

Thierry Delcourt

A peine clos le Séminaire d'Été de Montpellier et les Journées Nationales de la Psychiatrie Privée à Bordeaux, le Bureau du Conseil d'Administration et le Conseil Scientifique travaillent à la réalisation des prochains événements de notre action de formation, maillon essentiel d'échange et de transmission au sein de la profession de psychiatre, particulièrement attaché à l'enseignement réciproque avec les jeunes psychiatres et les internes psychiatres en formation.

Réservez dès à présent vos dates : Le Séminaire de Printemps sur « Diagnostic en psychiatrie » se tiendra à Reims le samedi 6 avril 2013. La question est d'actualité, notamment autour des centres experts, des conflits d'intérêts, des protocoles et autres évaluations réformant la notion de diagnostic et par là même de traitement dans le champ psychiatrique.

Les Journées Nationales de la Psychiatrie Privée sur « Résistance » se tiendront à Lyon du 3 au 6 octobre 2013. Le Conseil Scientifique vient de se réunir et les pistes sont nombreuses à explorer : politique, clinique, existentielle, sociale...

Des formations in situ auront lieu au sein du siège de l'AFPEP – SNPP, 141 rue de Charenton à Paris, regroupant 25 participants autour d'un thème. L'intérêt de ces journées, dont nous avons l'expérience, est de permettre, à l'instar des ateliers lors des Journées Nationales, une qualité d'échange autour des pratiques.

In situ « Transcription », le samedi 8 juin 2013, qui permettra une réflexion sur : comment rendre compte de sa clinique, comment en dégager les éléments forts et partageables, comment en parler et comment l'écrire, comment se situer entre fiction et réalité, entre hypothèse et vérité ?

In situ « Prescription, proscription », le samedi 19 octobre 2013, poursuivra les échanges entrepris avec la revue Prescrire, Gilles Mignot et François Gonon car de nombreuses questions sont restées en suspens : questions éthiques autant que pratiques.

In situ « Psychogériatrie ou gérontopsychiatrie ? », date non encore fixée, sera animé par Frédéric Aumjaud, dont nous avons pu apprécier la qualité de pensée et de pratique lors de son intervention aux Journées Nationales de Bordeaux.

Toutes ces formations sont exemptes de conflit d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique. Même si nous prescrivons, nous ne recevons aucun subside et nous n'accueillons aucun stand dans nos événements de formation. Par la même, nous sommes conformes aux recommandations du DPC, développement professionnel continu, tout en préservant strictement notre indépendance dans le choix de nos thèmes, de nos intervenants et des modalités de déroulement de nos formations. Toutes nos actions de formation sont donc valides dans le cadre du DPC, et vous permettent de valider vos activités de formation ainsi que de bénéficier, quand cela sera réalisable, des indemnités liées aux dépenses de formation.